



Rencontre des élus du Canton d'Heiltz le Maurupt

Organisée le 2 octobre 2010 par le conseiller général député Charles de Courson, cette rencontre a vu la présence de deux sénateurs :

Mme Ferrat et Mr Detraigne.

Lors de cette réunion, deux thèmes ont été abordé :

1 - La réforme des collectivités territoriales.

• Dans les communautés de communes, la répartition des sièges au sein des organes délibérants est fixée par accord des 2/3 des communes représentant la 1/2 de la population ou l'inverse. **La répartition doit tenir compte de la population de chaque commune. Toutes les communes disposent au moins d'un siège et aucune n'en dispose de plus de la moitié.** La délibération concernant la répartition des sièges doit intervenir **avant le 30 juin 2013**. Si la commune n'a qu'un délégué, elle désigne, dans les mêmes conditions, **un suppléant**.

Le nombre de vice-présidents est plafonné (20% dans limite de 15, ce nombre pouvant être porté à 4 dans les petites communautés).

• Renforcer et faciliter l'exercice des compétences des communautés.

Parallèlement au transfert de compétences, le président de la communauté reçoit les pouvoirs de police du maire, lui permettant de régler l'assainissement, l'élimination des déchets ainsi que le stationnement des gens du voyage. (Cependant, les maires peuvent s'opposer au transfert de leurs pouvoirs de police).

• **Renforcer la mutualisation des biens, des personnels et des ressources** avec la régularisation des conventions de mise à disposition de services.

• **Unification de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) à l'échelle intercommunale** : sur délibérations concordantes du conseil communautaire et de chacun des conseils municipaux, la communauté peut percevoir en lieu et place des communes membres le montant de leur dotation globale de fonctionnement. Dans ce cas, elle met en place une dotation de reversements.

• **Unification de la fiscalité directe** : la communauté et ses communes peuvent décider, sur délibérations concordantes, de procéder à l'unification de l'un ou de plusieurs des impôts directs suivants : Taxe d'Habitation, Taxe Foncière sur propriétés bâties, Taxe Foncière sur propriétés non bâties.

2 - Les pouvoirs de police du maire

Le maire et ses adjoints ont qualité d'officier de police judiciaire. Le maire ou son représentant peut procéder verbalement à l'endroit de leur auteur au rappel des dispositions qui s'imposent «Faits susceptibles de porter atteinte au bon ordre, à la sécurité et à la salubrité publique». Le cas échéant, le maire peut convoquer en mairie, le rappel à l'ordre des mineurs se fait si possible en présence des parents.

Le maire exerce la police de la circulation, la police des funérailles et des cimetières. Le maire prescrit la réparation ou la démolition des murs, bâtiments, édifices ou monuments funéraires menaçant ruine. Le maire peut faire obligation de faire exécuter les travaux de remise en état par un arrêté. Le maire surveille l'état des ruisseaux, des rivières, des étangs, des mares, etc... Il ordonne les mesures nécessaires pour assurer l'assainissement.

Le rôle du maire pour lutter contre les bruits : Le bruit en général et les bruits de voisinage constituent les principales sources de conflit dans les communes. Le maire a un rôle de prévention pour éviter ces nuisances.

Édito

ON A GAGNE ! Et comme disent les sportifs «à la régulière». En effet à la réunion inter communale du 09 /09/10, plus des trois quarts des votants étaient d'accord pour la création d'un groupe scolaire neuf sur la commune de Heiltz le Maurupt. (A la sortie du village, au sud de la route de Jussecourt Minecourt). Depuis 5 ans, malgré le peu de chance d'aboutir puisque dans un premier temps c'est le site d'Heiltz L'Evêque qui avait été retenu pour ce projet, nous n'avons jamais cessé d'y croire et sans relâche nous avons amélioré nos chances de réussite :

- Promesse de vente du futur terrain à bâtir ;
- Demande de recherches archéologiques ;
- Demande de faisabilité d'un giratoire pour desservir le site ;
- Préparation de l'arrivée d'un groupe scolaire dans l'élaboration de notre PLU (Plan Local d'Urbanisme)
- Demande de déclassement «de l'espace boisé classé» autour du futur groupe scolaire ;
- Demande à la DDE de nous céder leur terrain de stockage de matériaux le long de notre future parcelle pour améliorer l'accès à l'école ;
- Etude de viabilisation du site ;
- Etude financière pointue, pour arriver, sans alourdir notre fiscalité, à versé à la communauté de commune une aide substantielle ; (Sans cette aide l'école n'aurait jamais vu le jour)

Pour finir sur ce sujet, sans la rigueur budgétaire de Jacky Muneaux, mon prédécesseur, sans la compréhension de Madame Féron Jeanne et de sa fille Béatrice qui nous ont cédé un terrain qui n'était pas à vendre, sans Corinne Chambart, notre secrétaire de mairie qui m'a épaulé tout au long de ce projet et pour finir, sans l'unité du conseil municipal qui m'a toujours fait confiance, rien n'aurait pu être possible. Je sais, j'ai été un peu long, mais je ne pouvais pas me refuser la joie de vous parler de cette future école qui me tenait tant à cœur et aussi la tristesse que Jacky ne soit pas avec nous pour partager cet instant.

Dans un prochain P'tit journal je vous parlerai d'autres projets, mais en attendant j'espère que vous viendrez nombreux le mois prochain pour partager la traditionnelle galette des rois.

Au nom du conseil municipal et de tous les agents communaux, je vous souhaite à tous de passer d'excellentes fêtes de fin d'année et que 2011 vous apporte plein de bonnes surprises.

Michel Bailly

Rencontre avec Amélie Etiennot



Accompagnée de son entraîneur, Mr Weber, Amélie s'est entretenue de son centre d'intérêt : la marche athlétique. Âgée de 15ans (début 2011), scolarisée en classe de 3ème au collège de Sermaize les Bains, elle est licenciée au club «Saulx et Ormain sport» de Pargny sur Saulx, club qui est

une antenne du COCAA

de Châlons en Champagne. Amélie a adhéré au club à l'âge de 8 ans puis, elle a fait une pause et c'est à l'âge de 12 ans qu'elle a repris les entraînements (3 fois par semaine, lundi, mercredi et vendredi) en vue des importantes épreuves auxquelles elle participera au cours de l'année 2011, à savoir les championnats de France et le critérium national en catégorie minime. Son entraîneur place beaucoup d'espoir en elle et il n'hésite pas à dire qu'elle est la meilleure de France dans sa catégorie. En 2012, Amélie intégrera l'équipe de France et participera aussi aux championnats de France.

Des entraînements intensifs, une volonté de progresser révèlent une personnalité de gagneuse. «Le sport me permet de me vider la tête, il me valorise» dit-elle. Ses objectifs sont atteints grâce à une hygiène de vie et une volonté de se dépasser. De tels résultats ne sont possibles qu'avec la qualité des conseils d'un entraîneur, ainsi qu'avec l'appui et l'investissement de la famille. Les résultats actuels d'Amélie démontrent que le travail ouvre des perspectives d'évolution et de réussite. Perspectives qui façonneront probablement son devenir de jeune adulte.

Toute l'équipe municipale tient à féliciter et encourager cette sportive de haut niveau.

Association sportive (football)

Pour la saison 2010/2011, le club comporte 35 licenciés (25 joueurs pour une moyenne d'âge de 25 ans, dont les $\frac{3}{4}$ sont originaires d'Heiltz le Maurupt et 10 dirigeants).

L'équipe évolue en 3ème série, elle est actuellement 3ème au classement après 6 matchs de championnat et elle est qualifiée pour le 2ème tour de la coupe du district.

Une très bonne ambiance règne au sein du club, les joueurs disponibles s'entraînent tous les vendredis à partir de 19h00 sous la responsabilité d'un entraîneur, Mr T. Fagnière.

Le club a pour objectif sous deux ans, de monter en 2ème série. Dans cette éventualité, cela nécessitera quelques aménagements dont l'installation d'une main courante.

Le club reçoit chaque année une subvention de 300€ de la commune. Des calendriers sont proposés aux habitants en fin d'année. Ces calendriers sont sponsorisés par les artisans locaux.

Le club organisera quelques manifestations en 2011 : un loto le 6 février à la salle des fêtes d'Heiltz le Maurupt, un repas dansant le 5 mars au même endroit, un barbecue clôturera la fin de la saison. A noter qu'une tombola est organisée en cette fin d'année 2010, une dinde ou une bouteille de champagne sont à gagner.

Toutes ces informations ont été données par le dynamique président de l'association, Mr Thibaut Gérardin.

Cadre de vie

La commune investit pour son cadre de vie.

- Afin d'étendre ses illuminations le Conseil Municipal a décidé d'investir pour 2189€ dans des guirlandes électriques. Les rues des Alizés, du Jard, Saint Jean et Cacheleu seront concernées. Nous procéderons par tranche afin d'optimiser l'illumination dans toutes les rues du village.

- Equipement ludique auprès du terrain de football. Les équipements deviennent vétustes. Le Conseil Municipal a décidé d'investir pour plus de 20 000€ (équipement et installation) dans des jeux divers et variés qui devraient satisfaire les jeunes voir les moins jeunes. Les jeux seront placés sous l'entière responsabilité des parents. La pérennité d'un tel équipement ne pourra se faire qu'en s'appuyant sur le sens du respect et du civisme.

Bientôt 10 ans !

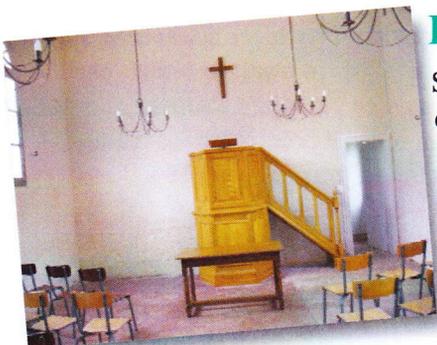
Seul Temple protestant du département en milieu rural, préservé grâce aux bons soins des équipes municipales successives et au soutien de la population depuis sa construction

en 1804, il fallait pour conserver ce patrimoine, s'engager à restaurer l'intérieur qui se dégradait. Une association, «Amis du Temple d'Heiltz-le-Maurupt», a vu le jour en 2001

rassemblant autour de sa présidente Edith SIGG et de son conseil une quarantaine de fidèles adhérents.

Les murs ont été réhabilités, le plafond transformé avec de nouvelles suspensions et la chaire restaurée. Les travaux ont été assurés par les artisans du village. Si l'association ATHM a apporté son concours et cherché des subventions, c'est bien la commune qui restait maître d'œuvre du projet de restauration basé sur un budget de 26 000 €.

Lorsque les beaux jours reviendront, l'association fêtera son 10^{ème} anniversaire au cours d'une journée festive porte-ouverte sur le Temple pour que chacun puisse redécouvrir cet édifice historique qui devrait être classé.



Une commune animée



Lors de l'édition de juillet du Petit Journal, nous avons pu constater la diversité du tissu associatif. Il apparaît important de rappeler les différents événements qui ont ponctué ou vont ponctuer la vie locale au cours des 4 derniers mois de l'année 2010.

Le 19/09/10 avec l'association du Musée : Journée portes ouvertes du musée dans le cadre des journées du Patrimoine. Les travaux effectués au cours des mois précédents ont permis à un public nombreux de découvrir ou de redécouvrir la richesse du cadre de vie des siècles antérieurs. A noter la visite de Monsieur le Sous-Préfet.

Les 25 et 26/09/10 la fête patronale : confection et pose de fleurs avec le Comité des fêtes, animations foraines, bal apéritif ont jalonné ces instants de rencontres, de retrouvailles. Le temps peu clément a peut-être limité l'envie de flâner. Les enfants de maternelle et de primaire se sont vu distribuer 3 tickets de manège.

Le 2/10/10 avec l'amicale des Sapeurs Pompiers : Brocante par une belle journée d'automne, de nombreux exposants (une centaine), des acheteurs à la recherche de la perle rare, des visiteurs. Excellente activité de la buvette et de la restauration rapide.

Pendant les vacances de la Toussaint, avec l'ASLA : Le centre de loisirs a ponctué ses journées d'accueil par la fête d'Halloween, les enfants déguisés, à la recherche de bonbons, ont rendu visite aux habitants du village.

Le 7/11/10, avec la comité des fêtes : Loto. 250 personnes se sont pressées pour cette animation réussie qui s'est déroulée à guichet fermé.

Le 14/11/10 avec l'ASLA : Vide grenier des enfants. Des stands bien garnis, une restauration rapide sur place, du mauvais temps... Les acheteurs se sont peut-être dispersés à cause de multiples manifestations dans le secteur.

Les 20 et 21/11/10 avec le club Détente et Loisirs : un week end bien rempli et bien organisé.



Club Détente et Loisirs

Dès septembre, nous avons eu le plaisir de nous retrouver afin de poursuivre nos activités interrompues en période estivale.

Le lundi 24 octobre, nous avons accueilli les enfants qui, dans le cadre de l'ASLA et sous la houlette de Mélanie et d'Emilie, préparaient Halloween ; jeux, échanges, le tout clôturé par un sympathique goûter ! Le 20 novembre, à Reims, en matinée, nous sommes allés admirer le ballet Cubain, HAVANA TROPICAL, un spectacle riche en rythmes et en couleurs.

Le lendemain, nous avons poursuivi notre voyage, une évasion en Amérique latine, lors du repas communal annuel qui s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur. Après l'allocution de bienvenue de Michel Bailly, 44 convives ont apprécié ce menu, succulent et raffiné. Edison, sympathique animateur originaire de l'Équateur a agrémenté cette chaleureuse rencontre avec brio. Dernier trimestre bien rempli, donc, avec aussi la participation du club au téléthon le 4 décembre puis la distribution de chocolats aux aînés. Nous ne manquons pas d'avoir une pensée émue pour deux de nos adhérentes

disparues cette année, Mesdames Joppin et Guider.

Nous accueillerons avec enthousiasme celles et ceux qui auraient envie de nous rejoindre !!!!

Pour la fin de l'année :

Le 4/12/10 : Téléthon inter associatif

Le 18/12 l'arrivée du Père Noël avec le Comité des fêtes

Le 31/12/10 : Réveillon dansant organisé par le Comité des Fêtes à la salle du foyer rural de Jussecourt (places limitées)



Conclusion : La diversité des animations proposées permet ou devrait permettre à chacun et chacune de trouver un centre d'intérêt qui lui est propre.

La participation peut être un signe d'encouragement au bénévolat, peut être un désir d'être solidaire.



Informations et décisions de la Communauté de Communes des 3 rivières

• Point sur la rentrée scolaire de septembre 2010.

Une troisième classe de maternelle a été ouverte à l'école d'Heiltz l'Evêque.

Il y a 57 élèves présents qui se répartissent ainsi : 22 en Petite section, 16 en Moyenne section et 19 en Grande section.

A l'école d'Heiltz le Maurupt, il y a 61 élèves qui se répartissent en 3 classes : 20 élèves en CP/CE1, 21 élèves en CE2/CM1 et 20 élèves en CM2.

Le groupe scolaire accueille au total 118 enfants.

La halte garderie située à l'école d'Heiltz l'Evêque a une fréquentation de 8 élèves matin et soir.

La cantine à la salle des fêtes d'Heiltz le Maurupt permet à 45 enfants (en moyenne) de se restaurer quotidiennement.

• Du devenir à l'avenir du groupe scolaire

Dans l'édition de juillet 2010 nous parlions du devenir du groupe scolaire, nous nous situons dans une évolution future.

Dans cette édition de décembre 2010 nous pouvons parler d'avenir, c'est à dire pour bientôt, prochainement.

En effet, dans sa séance du 9/9/2010, les membres du Conseil Communautaire ont voté à une très large majorité la réalisation d'un groupe scolaire neuf sur la commune d'Heiltz le Maurupt.

Une étape importante a été faite, une page de l'histoire locale s'ouvre mais il reste beaucoup à faire.

- L'achat du terrain.

- La rétrocession de ce terrain pour «l'Euro symbolique» à la Communauté de Communes des 3 rivières.

- La constitution du dossier administratif.

- La recherche de subventions diverses.

Nous pouvons signaler l'effort financier notoire de la commune d'Heiltz le Maurupt. En plus de la rétrocession du terrain, celle-ci a décidé dans une délibération du Conseil Municipal du 6/09/2010 d'apporter un fond de concours de 450 000€ pour la réalisation du projet.

Cette possibilité financière révèle la bonne gestion des finances locales.

Alors, dans 48 mois, nous pourrons entendre les égalements des enfants... dans un espace fonctionnel.

• Le Point Poste

La Communauté des 3 rivières a étendu ses compétences en y incluant « l'activité Poste ».

Les travaux de réhabilitation de l'ancien local Bourlon par un propriétaire privé, a permis l'ouverture du point Poste le 4/11/2010. Le service s'effectue aux horaires suivants : Lundi, Mardi, Jeudi de 11h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00, le mercredi est fermé, le vendredi de 13h30 à 16h00 et le samedi de 10h30 à 12h30.

Ce service renforce l'attractivité de la commune.

Très prochainement, à côté du Point Poste, le secrétariat de la Communauté de Communes s'installera. Une grande salle permettra de réunir le Conseil Communautaire après que celle-ci soit équipée (budget 2011).

• La réforme des collectivités territoriales

La communauté de Communes des 3 Rivières, comme toutes les autres Communautés de Communes, est en réflexion sur son devenir. Avec qui, avec quelles compétences, nous nous associerons.....confrontations de point de vue... négociations, concertations sont au cœur de la démarche.

A suivre.

Guy Sallès

